

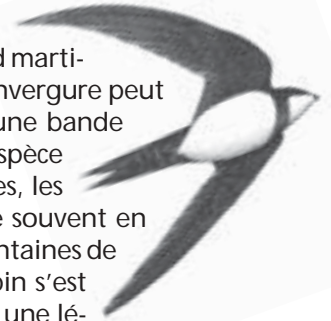


Connaître et protéger les martinets

Les martinets, bien que ressemblant aux hirondelles, appartiennent à une famille différente : la famille des Apodidés. Ces oiseaux au corps fuselé se reconnaissent à leurs ailes en forme de faux. Ils sont taillés pour la vitesse et la haute voltige. Chassé par un rapace comme le faucon hobereau *Falco subbuteo* par exemple, le martinet noir peut atteindre la vitesse de 200 km/h dans les piqués. On trouve trois espèces de martinets en France : la plus commune est le martinet noir *Apus apus* qui est répandue sur tout le territoire, mais il y a également le martinet pâle *Apus pallidus* plus localisé et le martinet à ventre blanc *Apus melba* adepte de la montagne. Tous sont insectivores. Ces oiseaux passent la majorité de leur vie en vol. Ils s'alimentent, s'accouplent et dorment sans jamais se poser ! Cette fiche vous explique pourquoi et comment protéger les martinets, et concerne plus spécialement le martinet noir.

Carte d'identité de nos trois martinets

- Le martinet à ventre blanc *Apus melba*. Cette espèce était anciennement dénommée "alpin". C'est notre plus grand martinet. Il se distingue par de larges ailes sombre arquées dont l'envergure peut atteindre 50 à 60 cm et aussi un ventre blanc souligné par une bande pectorale brune. La queue est légèrement échancrée. Cette espèce migratrice est commune d'avril à mi-octobre dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura, le massif Central et la Corse. Grégaire, il niche souvent en colonies pouvant compter plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de couples. Récemment, durant les années 1980, le martinet alpin s'est reproduit dans de nouveaux sites plus citadins montrant ainsi une légère expansion de l'espèce vers le nord-ouest. Son nid est constitué de quelques brindilles, il est situé dans une fissure de mur ou de rocher où il dépose trois œufs.



- Le martinet pâle *Apus pallidus*. C'est la plus rare des trois espèces chez nous. Il ressemble beaucoup au martinet noir avec un plumage plus clair. Un bon critère est le contraste marqué des rémiges sur les ailes. Son envergure est de 42 à 45 cm. Cette espèce est présente de fin avril à septembre. Le martinet pâle se reproduit en zone méditerranéenne, sur les bâtiments et falaises littorales de la Corse et côtes rocheuses

bordant la méditerranée : Aude, Alpes-Maritimes. Le sud de la France constitue la limite septentrionale de son aire de reproduction. Il existe cependant une colonie continentale à Toulouse.

-Le martinet noir *Apus apus*. Cet oiseau niche à l'origine dans les cavités naturelles des falaises et il s'est adapté, au cours du temps, aux fissures des habitations. Il est commun chez nous du mois d'avril à juillet. Ce martinet se reproduit dans le nord de l'Europe jusqu'en Scandinavie et en Russie. Il est facilement observable dans les



villes en été, surtout à la tombée de la nuit où ses cris stridents "siii siii siii" lancés lors des poursuites et bagarres égayent nos cités. Son envergure est de 42 à 48 cm. Les reproducteurs sont installés courant mai. Le mauvais temps peut considérablement allonger la couvaison et l'émancipation des jeunes. Insectivore, il happe des insectes en vol grâce à la grande commissure de son bec : pucerons, moustiques, taons... Les martinets, gros mangeurs d'insectes volants, sont donc des oiseaux fort utiles.

Rappel : Les martinets sont protégés par la loi française de 1976 et la Directive européenne oiseaux 79/409. Il est donc interdit de détruire leurs nids, leurs oeufs et leurs poussins.

Les martinets sont menacés par...

... La réduction des anfractuosités disponibles sur les édifices à leur retour d'Afrique. Les constructions modernes présentent moins de fissures : les cavités sont rebouchées par des enduits pour éviter toute infiltration. La rénovation et la réfection des bâtiments empêche donc les oiseaux de nicher. De plus, les toitures d'aujourd'hui n'offrent plus les interstices intéressants

des toitures anciennes.

Il est donc urgent de prendre toutes les mesures possibles pour que les martinets noirs ne disparaissent pas des villes et des villages. Nous vous présentons quelques petits conseils pratiques d'aménagements, qui concernent plus particulièrement le martinet noir, pour l'aider à nicher chez vous.

Comment aider les martinets ?

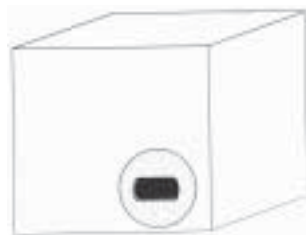
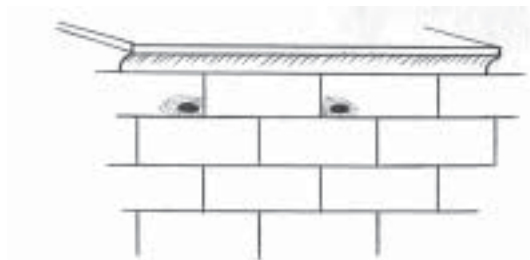
Pour favoriser la venue des martinets, il faut leur offrir des cavités intéressantes et adaptées à leurs besoins. Vous pouvez par exemple tout simplement aménager ou rénover de façon intelligente votre maison ou plus simplement poser des nichoirs. Il est important de garder à l'esprit que ces oiseaux nichent en colonies lâches, il

faudra donc mettre à leur disposition plusieurs cavités, qu'elles soient ou non incorporées au bâtiment. Il faut leur laisser le temps de s'habituer à ces nouveaux sites, qui ne seront généralement pas occupés les premières années. Grégaire, il faut qu'un couple se décide à nicher pour attirer le restant de la colonie.

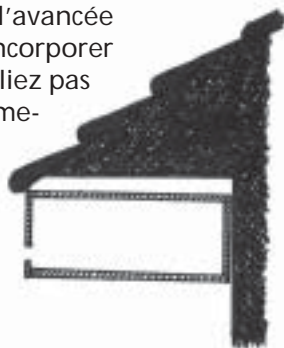
1 - Lors de la construction ou de travaux sur un bâtiment...

... Vous pouvez, avec l'aide des architectes ou des entrepreneurs (maçons et couvreurs) et du maître d'œuvre, inclure ou poser des espaces spéciaux pour les martinets sur des endroits stratégiques. Le principal avantage est que ces aménagements créés dans la masse ne seront pas visibles de l'extérieur. Pour la rénovation, prenez garde d'effectuer les travaux en dehors de la saison de nidification (avril à mi août) afin de ne pas compromettre les nidifications.

On peut inclure des parpaings ou briques modèle Schwegler spécialement conçus pour les martinets lors de la construction des murs. Les cavités ainsi incorporées devront se situer en hauteur, sous une corniche par exemple. Cela donnera un aspect plus naturel et le logement sera alors invisible de l'extérieur. L'aspect visuel doit être sérieusement pris en compte lorsqu'il s'agit de bâtiments historiques classés comme les églises par exemple.



Vous pouvez faire des ouvertures sous l'avancée d'un toit, si celle-ci est en bois, et incorporer une boîte dans l'espace vide. N'oubliez pas de consulter le charpentier ou le menuisier. L'ouverture doit être située vers le bas ou latérale.

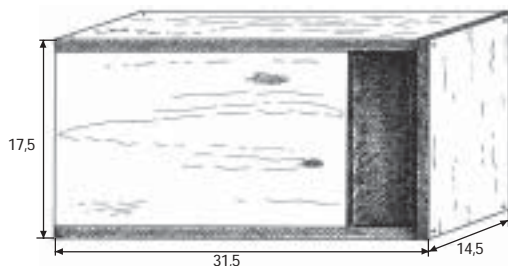


Lors de la construction de la toiture, vous pourrez insérer des tuiles nichoirs qui pourront être utiles aux martinets. On peut trouver ce genre de matériaux sur le marché. Se renseigner auprès des entrepreneurs et des grossistes en matériaux de construction.

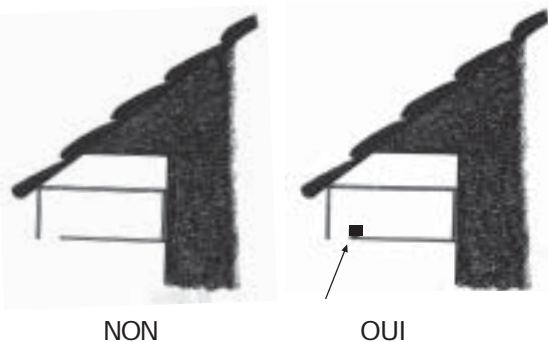


2 - Pose de nichoirs

Si vous ne souhaitez pas entreprendre de travaux importants sur le bâtiment, vous pouvez en dernier recours poser des séries de nichoirs que les martinets pourront utiliser. Il existe plusieurs types de boîtes. Nous vous présentons des modèles classiques, comme le nichoir semi-ouvert LPO, ainsi que différents modes de fixation.



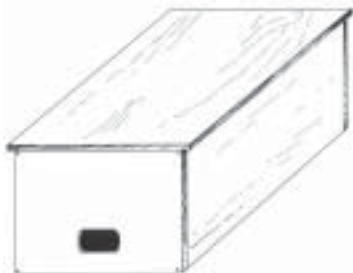
Ce modèle simple peut se fixer sous les avant toits, ou encore au pignon des maisons en plaçant de préférence l'ouverture vers le bas. Cependant, on peut aussi le disposer avec une ouverture latérale. Si vous pensez le construire vous-même, n'oubliez pas de fixer un petit tasseau en bois avant l'entrée du nichoir. Celui-ci servira de butée. Vous éviterez ainsi les risques de chute des oisillons. Dimensions : 30 x 17,5 x 14,5 cm. La largeur de l'ouverture est de 3 à 4 cm.



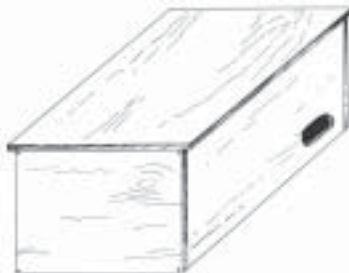
Pose de nichoirs à trou ovale.

L'autre modèle classique de nichoir à martinet est une boîte fermée avec seulement une petite ouverture ovale, qui permet à l'oiseau de passer plus facilement ses longues ailes. Les trous peuvent être situés devant ou bien sur le côté du nichoir suivant la position selon laquelle est exposé la boîte. L'avantage du trou ovale est de

maintenir le fond du nichoir dans une certaine obscurité et aussi de mieux protéger les oisillons d'une éventuelle chute. Dimensions : 30 x 22 x 16 cm. Trou ovale de 5 x 3 cm. Si vous devez le construire vous-même, nous vous conseillons d'utiliser des planches en bois (hêtre, chêne, pin, sapin...) de 2 cm d'épaisseur : l'isolation sera ainsi meilleure à l'intérieur du nichoir.

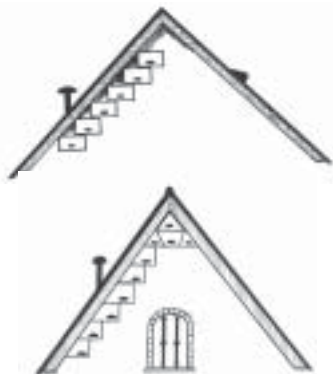


"ouverture frontale"



"ouverture sur le côté"

Ces nichoirs peuvent être posés en série au pignon d'une maison afin d'attirer la colonie de martinets. Vous pouvez également fabriquer des nichoirs triangulaires et prédécoupés à la forme de la sous-pente : ils s'incorporeront ainsi beaucoup mieux au bâtiment et seront plus faciles à fixer. De plus, vous gagnerez ainsi de la place et cela vous permettra de multiplier les boîtes.



Sur les façades d'immeubles ou les corniches droites des grands édifices, vous pouvez poser un nichoir à logements multiples qui reconstituera une petite colonie artificielle toute prête. Dimensions : 88 x 30 x 16 cm.

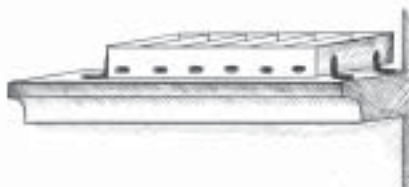
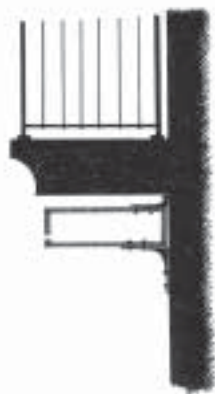


NB : Les nichoirs à martinets devront être posés à plus de 5 mètres du sol et dans un endroit d'accès facile. N'oubliez pas que ce sont des spécialistes du ciel et que l'entrée doit être bien dégagée lors de leurs arrivées rapides.

3 - L'importance des fixations

Afin d'éviter toute chute de nichoir qui pourrait occasionner des accidents graves, il est très important de solidement fixer la boîte. Avant toute chose, étant donné la hauteur de fixation, il faudra préférer la pose d'un échafaudage à l'utilisation d'une échelle. Les nichoirs à logements multiples devront être fixés au mur avec des équerres. Il faut utiliser des chevilles et des vis

solides en rapport avec le poids et les risques de vibration. Faites également attention à leur longueur car le dépassement de l'intérieur du nichoir est une véritable pique blessante pour les oiseaux.



Dimensions nichoir rectangulaire standard à trou ovale		
Espèce	Martinet noir, <i>Apus apus</i>	Martinet alpin, <i>Apus melba</i>
Longueur	30	45
Largeur	22	35
Hauteur	16	20-22
Trou d'envol	5 x 3	12 x 6
Site de pose	En plaine	Zones montagnardes

4 - Derniers conseils pratiques

- Si vous souhaitez confectionner vous même vos nichoirs à martinets, il est préférable d'utiliser des vis et de la colle à bois pour la fixation plutôt que des pointes. Cela rendra le nichoir plus solide.

- Etant donné que vos nichoirs seront la plupart du temps disposés sous la sous pente d'un toit, il est recommandé de n'utiliser aucun produit de protection, vernis ou peintures, qui pourrait être toxique pour les oiseaux.

- Les martinets peuvent mettre plusieurs années avant d'adopter vos nichoirs pour

nicher. Il ne faut pas se décourager dès la première année. Cependant, si vraiment ils ne viennent pas, pensez à vérifier que vous avez bien respecté le diamètre du trou d'envol, et que vous avez posé les nichoirs assez haut, c'est-à-dire à plus de 5 mètres du sol.

- Chaque année, après la reproduction des oiseaux, il est utile de nettoyer les nichoirs ayant servi. Il est donc judicieux de faire, lors du montage, un système d'ouverture frontale : porte à charnière par exemple avec un crochet d'attache sur le devant pour faciliter la tâche.

Pour en savoir plus

- *Le martinet noir*, Lionel Frédéric, Ed Eveil Editeur.

- *Hirondelles et martinets*, Hans Schmid, Ed Station Ornithologique Suisse, Sempach.

- *Cohabiter avec la faune sauvage*, Philippe Thievent & Marc Duquet, Ed ATEN-DIREN Franche-Comté.

- *Le martinet noir*, Stéphane Tombeur, Ed Cercle des Naturalistes de Belgique.

- *Construire pour les martinets, guide à l'attention des architectes, entrepreneurs, propriétaires, maîtres d'œuvres et amis de la nature*, Patrick Thurston, Editions Section de protection de la nature et des sites du Canton de Vaud.

- ***L'Odysée des Martinets et des Hirondelles, Aidons les martinets et les hirondelles avec les CPN !***, campagne organisée par la fédération des clubs CPN.

- *L'arbalétrier & Les cent jours du martinet*, Pierre Déom, journal "La Hulotte" n° 78 et 79.

- *Cahier technique de la Gazette des terriers, Aidons les martinets et les hirondelles*, Fédération des clubs CPN.

- *Le ciel, la pierre et le martinet*, vidéo de P. Henry, en vente à la LPO.



Cette fiche REFUGE LPO a été réalisée dans le cadre de L'année de l'hirondelle.

L'année de l'hirondelle bénéficie du soutien du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Illustrations de P. Déom, avec l'aimable autorisation de "La Hulotte" (08240 Boul't aux Bois), F. Desbordes, N. Macaire/LPO.



Pour plus d'informations : ALLO REFUGES LPO 05 46 82 12 34 ou REFUGES LPO - Corderie royale - BP 263 - 17305 Rochefort cedex. N'oubliez pas de consulter les pages "Jardin d'oiseaux" de notre catalogue et la rubrique REFUGES LPO de L'OISEAU magazine.

